

Index AI : PRE01/592/2013
08 November 2013

Le Viêt-Nam ne doit pas recourir de nouveau aux pelotons d'exécution

Les médias nationaux du Viêt-Nam ont annoncé vendredi 8 novembre que le gouvernement a demandé à l'Assemblée nationale l'autorisation d'exécuter des condamnés par fusillade jusqu'en 2015.

L'Union européenne ayant interdit l'exportation des produits chimiques utilisées pour les injections létales, le Viêt-Nam a déployé des efforts considérables pour trouver les substances nécessaires aux exécutions.

« Il est très décevant que le Viêt-Nam cherche toujours un moyen pour tuer, soit en utilisant des drogues de fabrication locale, soit en recourant de nouveau à une méthode que le gouvernement lui-même a jugée inhumaine et rejetée, a déclaré Isabelle Arradon, directrice adjointe d'Amnesty International pour la région Asie-Pacifique.

« L'actuelle pénurie de substances mortelles devrait être pour les autorités vietnamiennes l'occasion de prouver au monde qu'elles s'engagent à traiter les prisonniers avec humanité et qu'elles refusent la peine de mort.

« La peine de mort n'a aucun effet dissuasif. Elle constitue le châtiment le plus cruel, inhumain et dégradant qui soit, et une violation absolue d'un droit fondamental – le droit à la vie.

« Le Viêt-Nam devrait encourager un débat sur la peine de mort en vue de son abolition totale, et suivre ainsi la voie tracée par certains pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) ces dernières années. »

La tendance mondiale est à l'abandon progressif de l'application de la peine capitale, la grande majorité des gouvernements du monde reconnaissant qu'elle n'a aucun effet dissuasif. Les pays qui l'ont entièrement abolie sont au nombre de 97, et en tout 140 pays l'ont abolie dans leur législation ou en pratique. Seuls 21 pays ont procédé à des exécutions en 2012, contre 28 il y a 10 ans.

Amnesty International s'oppose à la peine de mort en toutes circonstances, quelles que soient la nature du crime commis ou la méthode utilisée pour procéder à l'exécution.